

LES COMMUNES REPRESENTÉES CI-DESSUS COMMUNIQUENT

Aux représentants des médias

Madame, Monsieur,

Au nom des communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Neuchâtel et de Val-de-Travers, nous avons le plaisir de vous inviter à une conférence de presse qui se déroulera

le lundi 10 octobre 2011, à 11h00,

à la Rue des Collèges 2, à Couvet (salle de conférence du 1^{er} étage)

et qui sera consacrée à la présentation de l'état d'avancement du projet NeuchEole – Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise.

Participeront à cette conférence de presse les Conseillers communaux des communes concernées : M. Laurent Kurth pour La Chaux-de-Fonds, M. Charles Häsler pour Le Locle, M. Pascal Sandoz pour Neuchâtel et M. Christian Mermet pour Val-de-Travers.

Nous joignons en annexe et à titre exemplatif le rapport de la Ville de Neuchâtel au Conseil général. Les rapports presque identiques des autres communes peuvent être obtenus auprès des Conseillers communaux concernés.

Nous vous prions de bien vouloir respecter un embargo sur ces informations jusqu'à la date et l'heure de la conférence de presse.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 27 septembre 2011

Patrice Neuenschwander
Chargé de communication

Annexe : Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Neuchâtel concernant la réponse à la motion n° 277 du groupe PopVertsSol intitulée « NeuchEole – Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise »

Renseignements complémentaires :

Neuchâtel :	Pascal Sandoz, conseiller communal, président du Comité de pilotage NeuchEole, tél. 032 717.72.00
La Chaux-de-Fonds :	Laurent Kurth, Conseiller communal, tél 032/967.62.20
Le Locle :	Charles Häsler, Conseiller communal, tél 032/933.85.05
Val de Travers :	Christian Mermet, Conseiller communal, tél. 032/886.43.98